

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mai 2021

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° 270

présenté par

M. Breton, Mme Corneloup, M. Ravier et Mme Genevard

-----

### ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 21.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa rend la loi bavarde. L'impossibilité de procéder au don en cas de refus du recueil des données non identifiantes et de l'identité a déjà été prévue plus haut.